

LUCIEN LINAIS

LES DESTINÉES

II

LE FOU

ROMAN VECU



ILLUSTRATIONS DE MAX BRETON



LE FOU

8042
88251
(2)

BL. 7 12 1950. 14408

DU MÊME AUTEUR

POÉSIES

- Gloire à Nos Morts*, Hymne funèbre et triomphal. Musique de Marius PERRIER, Editeur : E. GAUDET.
Les Minutes Rouges. Poèmes de guerre. Préface de Emile GOUTTIÈRE-VERNOLLE. Illustrations de Paul DOLL (épuisé).
Cires Perdues. Préface de Léon TONNELIER. Illustrations de Henri BOSSUT (épuisé).
Le Cœur de Cristal. Illustration de Max BRETON.

ROMANS

- Les Tombes Répudiées*. Thèse romancée. Illustration de Rob CADORÉ (épuisé).
La Chanson sans Refrain. Illustrations de Max BRETON.
Le Clown. Illustrations de Max BRETON.

CONTES ET NOUVELLES

- Sous l'Abat-Jour*. Préface de Fernand ROUSSELOT. Illustrations de Marcel CORETTE.

THÉÂTRE

- Rideau Baissé*. Illustrations de Paul DOLL.

ŒUVRES SOCIALES

- Ce qu'il faut penser des Assurances Sociales* (épuisé).
L'Avenir de la Mutualité (épuisé).
La Vraie Sagesse. Préface de Yves LE TROCQUER ancien ministre. Illustrations du Maître Victor PROUVÉ (épuisé).
Trois Conférences d'Hygiène Sociale. Préface de M. le Professeur de SICARD de PLAUZOLLES (épuisé).

DIVERS

- Le Premier Salon de Lorraine*. Illustrations de Max BRETON (épuisé).
Le Manuel des Coupons. Préface de M. José ARIÈS, ancien inspecteur des Finances (Editions BERGER-LEVRAULT).
En préparation : *Les Destinées* (suite). III. La Chanteuse.

LUCIEN LINAIS

LES DESTINÉES

II

LE FOU

ROMAN VECU



ILLUSTRATIONS DE MAX BRETON



TOUS DROITS DE REPRODUCTION
DE TRADUCTION OU D'ADAPTATION
RÉSERVÉS POUR TOUS PAYS



ILLUSTRATIONS DE MAX ERFFON

*A Monsieur Robert Sibille
en reconnaissante affection.*

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

1 EXEMPLAIRE HORS COMMERCE SUR VÉLIN TOILÉ ANDORRA
DES PAPETERIES LOUIS MULLER ET FILS, OFFERT
A L'AUTEUR ;

80 EXEMPLAIRES, SUR PUR CHIFFON VOIRON DES PAPETERIES
NAVARRE, NUMÉROTÉS DE 1 A 80.

AVERTISSEMENT

J'admire les auteurs dont l'imagination féconde donne naissance à des œuvres que les générations futures continueront à préférer à toutes autres, tant grande paraît leur vraisemblance.

Ai-je ce don ? Je l'ignore, n'ayant jamais été tenté de faire appel à son aide.

Pour moi, seule compte la réalité. Je lui dois cette prédilection, puisque c'est elle qui m'apprit ce qu'est la vie.

On s'étonnera parfois de ne me voir écrire que des pages exemptes de gaîté.

Comment pourrait-il en être autrement ? La Vie n'est-elle pas une lutte constante, sinon un drame perpétuel ?

J'ai souvenance qu'un homme a dit : « Sache regarder agir le monde et tu sauras ce qu'il est ».

Je n'ai cessé de suivre ce conseil. J'ai regardé attentivement. J'ai vu. J'ai su.

C'est ainsi qu'il m'a été donné de comprendre l'inutilité d'aller quérir dans l'improvisation, qui ne peut emprunter qu'au mensonge, les éléments constructifs d'un roman.

Or, les pages qui suivent sont précisément la relation rigoureusement fidèle d'un roman vécu.

Je n'ai donc pas à revendiquer le mérite de l'avoir conçu, puisqu'il me fut dicté par celui-là même qui en fut le héros.

Comme pour « Le Clown », je me suis refusé à enrichir, c'est-à-dire à travestir la vérité. Tout ce que j'aurais pu en retrancher, ou y ajouter, eut été profaner la confession qui m'en fut faite dans un élan de confiance et d'amitié trop sincères pour ne la pas respecter.

Il est possible, sinon vraisemblable, que d'aucuns se demanderont pourquoi j'ai donné, à ce roman, le titre qu'il porte.

Je leur dois dès maintenant une explication. La voici.

Aimer, au sens le plus concret du mot est, en fait, une folie ; folie douce si le cœur puise en l'amour une raison de vivre ; folie redoutable si

l'on doit constater l'inanité d'un sentiment aussi pur.

Aimer vraiment n'est-ce pas consentir jusqu'au sacrifice suprême de soi-même?

Le récit qui me fut consenti et que, lecteur, tu connaîtras à ton tour, et dans ses moindres détails, si tu daignes aller plus avant dans ce livre, m'a semblé apporter la réponse à cette question.

Suis-je dans le vrai?

Je te laisse libre d'en tirer une autre conclusion.

L. L.

ATTACHMENT

The first condition is that the contract should be in writing. This is a requirement of the law. The second condition is that the contract should be signed by both parties. This is also a requirement of the law. The third condition is that the contract should be supported by consideration. This is also a requirement of the law. The fourth condition is that the contract should be entered into voluntarily. This is also a requirement of the law. The fifth condition is that the contract should be entered into by parties who are legally competent. This is also a requirement of the law. The sixth condition is that the contract should be entered into by parties who are not under duress. This is also a requirement of the law. The seventh condition is that the contract should be entered into by parties who are not under undue influence. This is also a requirement of the law. The eighth condition is that the contract should be entered into by parties who are not under mistake. This is also a requirement of the law. The ninth condition is that the contract should be entered into by parties who are not under fraud. This is also a requirement of the law. The tenth condition is that the contract should be entered into by parties who are not under illegality. This is also a requirement of the law.

L.L.



LE FOU

L'administration à laquelle j'appartenais à cette lointaine époque, avait pour principe de n'admettre un élément de son personnel à un poste supérieur, que si l'intéressé acceptait un changement de résidence. Ces mutations pouvaient être faites de l'une à l'autre des nombreuses succursales que cette administration possédait dans tous les quartiers de Paris, mais, seuls, pouvaient prétendre à cette faveur exceptionnelle, les bénéficiaires de recommandations qui me faisaient défaut.

Au regard de nos dirigeants, le nouveau promu ne pouvait exercer toute l'autorité que lui conférait son nouveau grade, que sur des employés

n'ayant été ses égaux à aucun moment. Je devais reconnaître, plus tard, que leur raisonnement ne manquait pas de sagesse.

En fait, la camaraderie existant entre collègues de situation identique, est incontestablement un handicap pour qui se voit porté à la direction du service groupant ces mêmes personnes. La désillusion de ceux qui espéraient cet avancement, pouvait humainement donner naissance à des sentiments généralement dangereux pour la marche normale dudit service.

C'est ainsi qu'au début du mois de janvier 19..., j'avais dû quitter cette charmante et combien paisible petite sous-préfecture de Bretagne où un premier déplacement avantageux m'avait forcé à élire domicile, et où je m'étais très aisément acclimaté, malgré un précédent et assez long séjour à Paris.

C'est donc avec un regret, qu'atténuait évidemment l'avancement dont j'étais l'objet, que je dus abandonner, presque subitement, cette ville pour, après avoir franchi environ mille kilomètres en chemin de fer, aboutir dans l'une de ces somptueu-

ses et si vivantes cités qui longent la Méditerranée aux environs de la frontière italienne.

Une seconde fois, et sans la moindre transition, je me trouvais transplanté sous un climat très sensiblement différent, et parmi une population à mentalité diamétralement opposée à celle des gens dont j'avais été obligé de me séparer.

L'exubérance, parfois excessive, des habitants de cette nouvelle région me fit regretter, pendant quelque temps, le calme de ceux que l'on m'avait contraint à quitter ; calme qui, d'ailleurs, répondait assez à mon tempérament.

Je me trouvai donc dépaysé, mais la majestueuse, l'imposante beauté du site ne devait pas tarder à susciter ma sympathie. Je devais d'autant plus rapidement m'y plaire, que j'avais à exercer mes nouvelles fonctions dans des conditions que mes chefs, comme mes subordonnés, devaient rendre particulièrement agréables.

J'eus, depuis lors, à vivre plus ou moins longtemps en d'autres régions. A chaque changement, je connus l'appréhension de prendre contact avec un personnel plus ou moins souple, plus ou moins

sociable que celui que je quittais ; appréhension injustifiée du reste, car je rencontrai partout la meilleure bonne volonté à exécuter mes ordres. Cela tenait sans doute au fait que notre administration ne recrutait son personnel que parmi des jeunes gens d'instruction et d'éducation éprouvées.

Sans fausse modestie, je puis dire qu'en haut lieu on m'accordait volontiers une certaine faculté d'adaptation qui, en principe, devait faciliter mes relations avec les nouveaux employés successivement placés sous ma direction. La vérité est que, dès le premier contact, je prenais soin de savoir à qui j'allais avoir affaire. Bien connaître ses hommes, les étudier, les comprendre, est le devoir de qui assume un commandement militaire ou civil.

Ayant appliqué ce principe dès mes débuts dans ma nouvelle résidence, je n'éprouvai aucune difficulté. Traitant chacun de mes subordonnés suivant son tempérament, ses aptitudes, sa personnalité, je m'imposai sans le moindre heurt.

C'est ainsi que trois ou quatre semaines avaient suffi pour faire, de tous les employés, et plus spécialement ceux placés sous mes ordres, non point

des amis, ce dont notre administration n'eut pas manqué de me blâmer, mais des collaborateurs sur le dévouement desquels je pouvais entièrement compter.

Si ce qu'il est désormais convenu d'appeler les « cadres » étaient composés d'hommes venus de toutes les régions de France, il n'en était pas de même pour le petit personnel qui, lui, ne groupait que des originaires de cette radieuse contrée. Cela tenait à ce que tous préféraient « stagner », oserai-je dire, dans leur modeste situation, plutôt que s'éloigner de ce que, non sans raison, ils considéraient comme la plus belle province de notre pays.

Un seul employé n'avait ce fort accent méridional dont s'enorgueillissaient ses collègues. A défaut de cette si caractéristique prononciation, il en possédait une autre, suffisamment gutturale pour que j'aie, dès le premier jour, décelé sa naissance étrangère. Apparemment âgé d'une cinquantaine d'années, il présentait cette particularité qu'à l'encontre de ceux qui l'entouraient, soit par timidité, soit, précisément à cause de cet accent, dont il n'avait pu se défaire complètement malgré son

déjà long séjour en France, il était, tout en restant parfaitement sociable, d'une sobriété de langage contrastant singulièrement avec la volubilité qui distingue les originaires de cette région.

Maintenant encore, je me prends à penser que nos sentiments réciproques avaient certainement pris source dans cette sorte de réserve que nous observions l'un et l'autre, sans la moindre affectation, uniquement parce que nous avions, tous les deux, vu le jour sous des cieux infiniment plus tempérés.

Peut-être était-ce aussi — du moins en ce qui me concerne — parce que, lors de notre prise de contact, il avait eu cette attitude de dignité qui classe immédiatement un être humain. Tout, en lui, révélait une nature exceptionnelle qu'une haute éducation avait encore développée. Je m'étonnai de trouver un homme aussi distingué parmi d'aussi modestes employés. Tandis que ces derniers m'avaient tout de suite témoigné d'une politesse voisine de l'obséquiosité, lui était resté un peu à l'écart. Il avait attendu que je lui tende la main pour me saluer sans mot dire.

Peut-être est-ce, enfin, parce qu'avec le temps, il m'avait été donné de le toujours entendre s'exprimer en termes eux aussi révélateurs d'une culture peu ordinaire. Il avait notamment l'art d'employer un langage toujours châtié, sans tomber dans cette préciosité de mots dont certains abusent si déplaisamment. Bien qu'étranger, il parlait un français si pur qu'il en faisait oublier son accent.

A ces multiples raisons s'était jointe une autre non moins valable.

S'installer dans une ville où l'on ne compte ni parents, ni amis, est toujours chose difficile. Infiniment plus compliqué est le problème lorsqu'il s'agit de l'une de ces agglomérations où de nombreux Français et des légions d'étrangers s'en viennent périodiquement y faire étalage de leur fortune et de leur oisiveté.

Prenant la succession d'un chef muté à Charleville, j'aurais pu automatiquement entrer en possession de l'appartement qu'il laissait vacant si, comme lui, j'avais été marié et père de famille. Célibataire et n'ayant pour tout bien que le contenu d'une malle, assez volumineuse il est vrai, je

ne pouvais prétendre occuper les cinq pièces que son départ libérait.

A ma descente du train, ne sachant où diriger mes pas, j'avais, sur le conseil d'un porteur certainement intéressé, élu domicile dans une chambre d'hôtel proche de la gare; hôtel que je quittais dès le lendemain en raison de l'attitude équivoque de ceux, ou plutôt de celles qui l'habitaient et, aussi, du rôle assez louche que le propriétaire assumait avec une sorte d'ostentation révoltante.

Une rapide enquête m'avait très tôt permis de découvrir un autre hôtel, de confort et surtout de tenue sensiblement différents. Ce ne pouvait encore qu'être provisoire, car y rester ne m'était pas permis, les prix que l'on y pratiquait ne correspondant pas, tant s'en fallait, aux émoluments que mon administration m'allouait mensuellement.

Incriminer ladite administration eut été, et serait aujourd'hui encore, faire preuve d'illogisme et d'ingratitude. En fait, le salaire correspondant à mes nouvelles fonctions eut été appréciable dans toute autre ville, Paris y compris, mais non dans cette cité où l'afflux constant des voyageurs dési-

rant y séjourner plus ou moins longtemps, motive la surenchère; toutes personnes pour qui dépenser est un souci mineur. Dans une cité de ce genre, l'industrie hôtelière n'a cure de faire œuvre philanthropique en tenant compte de la situation en laquelle peuvent se trouver ceux qui, comme moi, n'y viennent que pour travailler.

Les économies que j'avais réalisées durant mon stage de trois années dans la province que je venais de quitter, me permettaient de faire momentanément face aux dépenses que la vie exigeait dans cette ville de luxe, mais cet effort pécuniaire ne pouvait être soutenu qu'un certain temps.

Je me serais donc trouvé fort gêné à un moment donné si, au hasard d'une conversation à laquelle il n'était pas mêlé, qu'il pouvait cependant suivre sans indiscretion, l'homme, dont je viens de broser un rapide tableau et souligner les qualités, ne m'avait spontanément offert de me tirer d'embarras.

Après s'être excusé de ce que, croyait-il, je pouvais considérer comme un manque de tact, il me proposa de m'introduire dans l'une de ces familles

dont le plus clair revenu consiste, précisément, à donner le gîte, voire assurer les repas, soit à des voyageurs désirant s'attarder assez longuement dans la ville, soit à des personnes qui, comme c'était mon cas, devaient y faire un séjour plus prolongé.

Cette façon d'agir n'avait d'ailleurs rien qui puisse m'étonner. Lors de vacances passées au cœur de cet autre joyau que sont les Vosges, aux si nombreuses stations thermales, aux lacs haut perchés, aux sapinières éternellement verdoyantes, j'avais été à même de constater que, durant la saison estivale, la plupart des habitants des centres touristiques, voire ceux des environs immédiats, suppléaient à l'insuffisance des hôtels surpeuplés, en cédant leur propre chambre à coucher aux passagers qui, sans leur secours, intéressé s'entend, n'auraient pu trouver à se loger. A n'en pas douter, il s'ensuivait une certaine gêne pour ces loeurs occasionnels, parfois improvisés. Force leur était de passer leurs nuits sous les toits surchauffés des mansardes ou de simples greniers, ou, encore, dans la fraîcheur humide des caves. Evidemment, et ce n'était que justice, ces inconvénients
